ZONE 31-IP

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	**X**
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	**X**
Récréatif extensif	R-2	**X**
Parcs et espaces verts	R-3	**X**
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT

Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	25
	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	750
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

Art. complémentaires – règlement de lotissement

5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION

	Min	Max
Nb d'étage	1	3
Marge avant (m)	5	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		

Art. complémentaires – règlement de zonage

3.2.2 Empiètement dans les marges

NOTES PARTICULIÈRES

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES

AMENDEMENTS	
# de règ.	Date

ZONE 32-R

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	**X**
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	**X**
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	**X**
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT

Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	15
	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	450
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

Art. complémentaires – règlement de lotissement

5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION

	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	2	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		40

Art. complémentaires – règlement de zonage

3.2.2 Empiètement dans les marges

NOTES PARTICULIÈRES

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES

AMENDEMENTS	
# de règ.	Date

ZONE 33-RC

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	X
Habitation trifamiliale isolée	H-5	X
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	X
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	X
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	X
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	X
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	X
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	X
Commerce d'hébergement	C-3	X
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	X
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	X
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	X
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	X
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT

Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	15
	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	450
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

Art. complémentaires – règlement de lotissement

5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION

	Min	Max
Nb d'étage	1	3
Marge avant (m)	2	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		40

Art. complémentaires – règlement de zonage

3.2.2 Empiètement dans les marges

NOTES PARTICULIÈRES

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES

AMENDEMENTS

# de règ.	Date
664	23 mars 2020
674	12 février 2021
716	13 mai 2024
741	15 septembre 2026

ZONE 34-RC

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	X
Habitation trifamiliale isolée	H-5	X
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	X
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	X
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	X
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	X
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	X
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	X
Commerce d'hébergement	C-3	X
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	X
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	X
Industrie moyenne	I-2	X
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	X
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	X
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT

Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	15
	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	450
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

Art. complémentaires – règlement de lotissement

5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION

	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	8	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		40

Art. complémentaires – règlement de zonage

3.2.2 Empiètement dans les marges

NOTES PARTICULIÈRES

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES

AMENDEMENTS

# de règ.	Date
664	23 mars 2020
721	26 nov. 2024

ZONE 35-RC

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	X
Habitation trifamiliale isolée	H-5	X
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	X
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	X
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	X
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	X
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	X
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	X
Commerce d'hébergement	C-3	X
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	X
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	X
Industrie moyenne	I-2	X
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	X
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	X
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT

Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	15
	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	450
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

Art. complémentaires – règlement de lotissement

5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION

	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	2	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		40

Art. complémentaires – règlement de zonage

3.2.2 Empiètement dans les marges

NOTES PARTICULIÈRES

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES

AMENDEMENTS

# de règ.	Date
664	23 mars 2020
721	26 nov. 2024

ZONE 36-RC

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	X
Habitation trifamiliale isolée	H-5	X
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	X
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	X
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	X
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	X
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	X
Commerce d'hébergement	C-3	X
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	X
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	X
Service d'utilité publique	P-2	X
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	X
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT

Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	15
	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	450
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

Art. complémentaires – règlement de lotissement

5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION

	Min	Max
Nb d'étage	1	2[1]
Marge avant (m)	2	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		50

Art. complémentaires – règlement de zonage

3.2.2 Empiètement dans les marges

NOTES PARTICULIÈRES

1) Pour les terrains ayant front sur la rue Laurier, le nombre d'étage maximal est fixé à trois (3).
2) Les services à caractère public ou privé suivants sont autorisés :
    a. réseau de télécommunication sans tour ;
    b. poste électrique d'appoint.

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES

AMENDEMENTS

# de règ.	Date
674	21 février 2021

ZONE 37-RC

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	X
Habitation trifamiliale isolée	H-5	X
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	X
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	X
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	X
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	X
Commerce d'hébergement	C-3	X[1]
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	X[2]
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	X
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	X
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT

Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	15
	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	450
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

Art. complémentaires – règlement de lotissement

5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION

	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	2	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		40

Art. complémentaires – règlement de zonage

3.2.2 Empiètement dans les marges

NOTES PARTICULIÈRES

1) À l'exception des hôtels et des motels.
2) À l'exception des débits de boisson alcoolisée (bar, taverne, discothèque, etc.).

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES

AMENDEMENTS

# de règ.	Date

ZONE 38-RC

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	X
Habitation trifamiliale isolée	H-5	X
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	X
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	X
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	X
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	X
Commerce d'hébergement	C-3	X[1]
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	X[2]
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	X[3]
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	X
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT

Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	15
	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	450
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

Art. complémentaires – règlement de lotissement

5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION

	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	2	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		40

Art. complémentaires – règlement de zonage

3.2.2 Empiètement dans les marges

NOTES PARTICULIÈRES

1) À l'exception des hôtels et des motels.
2) À l'exception des débits de boisson alcoolisée (bar, taverne, discothèque, etc.).
3) À l'exception des commerces de vente au détail de véhicules à moteur et de service de location de véhicules à moteur, de remorques utilitaires et de véhicules de plaisance.

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES

AMENDEMENTS

# de règ.	Date

ZONE 39-RC

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	X
Habitation trifamiliale isolée	H-5	X
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	X
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	X
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	X
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	X
Commerce d'hébergement	C-3	X[1]
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	X[2]
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	X
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	X
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT

Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	15
	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	450
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

Art. complémentaires – règlement de lotissement

5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION

	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	2	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		40

Art. complémentaires – règlement de zonage

3.2.2 Empiètement dans les marges

NOTES PARTICULIÈRES

1) À l’exception des hôtels et des motels.
2) À l’exception des débits de boisson alcoolisée (bar, taverne, discothèque, etc.).

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES

AMENDEMENTS

# de règ.	Date

ZONE 40-RC

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	X
Habitation trifamiliale isolée	H-5	X
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	X
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	X
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	X
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	X
Commerce d'hébergement	C-3	X[1]
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	X[2]
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	X
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT

Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	15
	Profondeur (m)	30
	Superficie (m.c.)	450
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	

Art. complémentaires – règlement de lotissement

5.1.3 Lot partiellement ou non desservi
5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac
5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID)
5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe
5.2.5 Terrain d'angle

NORMES D'IMPLANTATION

	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	2	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		40

Art. complémentaires – règlement de zonage

3.2.2 Empiètement dans les marges

NOTES PARTICULIÈRES

1) À l'exception des hôtels et des motels.
2) À l'exception des débits de boisson alcoolisée (bar, taverne, discothèque, etc.).

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES

AMENDEMENTS

# de règ.	Date